

Éviter la dérive vers les parcelles bio

Introduction

L'entraînement accidentel de produits phytosanitaires chimiques de synthèse peut poser de gros problèmes aux exploitations bio et avoir des répercussions financières affligeantes. La présente fiche technique indique comment éviter autant que possible la dérive vers les parcelles bio. La publication s'adresse aussi bien aux productrices et producteurs bio qu'aux exploitantes et exploitants des parcelles voisines.



Qu'entend-on par dérive et quel est l'impact sur les exploitations bio?

On parle de «dérive» lorsque des produits phytosanitaires parviennent sur une surface sur laquelle ils n'ont pas été appliqués intentionnellement. Le plus souvent, cela arrive lorsque des gouttelettes de bouillie sont emportées par le vent lors de l'application. Plus rarement, des particules de sol traitées sont emportées. Par ailleurs, certains produits phytosanitaires s'évaporent après application et peuvent être entraînés sous forme de nuage gazeux.

La présente fiche technique indique comment réduire fortement la dérive grâce à des mesures appropriées. L'entraînement accidentel de produits phytosanitaires est un problème très répandu qui peut concerner aussi bien les exploitations biologiques que celles non biologiques et qui doit, dans tous les cas, être limité autant que possible. Cependant, lorsque des pesticides chimiques de synthèse dérivent vers un champ bio, les conséquences sont sen-

siblement plus sévères que dans le cas contraire. C'est pourquoi nous n'abordons que ce premier cas.

Lorsque des produits phytosanitaires non autorisés en agriculture biologique dérivent vers un champ bio, des examens complexes et coûteux s'avèrent souvent nécessaires. Dans le pire des cas, les cultures concernées ne peuvent, en effet, être vendues comme produits biologiques et la surface correspondante doit, selon la situation, repasser par l'étape de conversion en bio.

Un certain niveau de dérive est malheureusement techniquement inévitable. D'une part, c'est aux utilisatrices et utilisateurs de pesticides de prendre des mesures afin de limiter autant que possible la dérive. D'autre part, les productrices et producteurs bio doivent prendre des mesures afin de protéger au mieux leurs champs contre tout risque de dérive.